



# MICAB II

## Appui aux initiatives de développement urbain des acteurs locaux

LETTRE D'INFORMATION NUMÉRO 1 / DÉCEMBRE 2014

**MICAB 2** est un projet qui vise à l'amélioration des services de base dans quatre arrondissements de Brazzaville : Talangaï, M'filou, Bacongo et Makélékélé. Il a démarré en novembre 2012, en partenariat avec les quatre mairies d'arrondissement.

Celles-ci ont orienté le choix d'intervention sur trois secteurs: l'encadrement et Education de la Jeunesse (EEJ), la Formation et Insertion Professionnelle (FIP), et l'Aménagement urbain (AU).

### L'aménagement urbain

Afin de faire l'état des lieux des priorités d'action dans les arrondissements concernées, une méthodologie concertée avec les comités des quartiers et agents des mairies d'arrondissement a été mise en place. Elle s'est déroulée en 3 phases :

- L'identification des propositions des projets d'aménagement
- La description des problèmes
- La validation et la priorisation des propositions

Ces trois étapes ont permis d'aboutir à l'identification de 562 projets d'aménagement urbain, qui constituent le corps des quatre plans d'actions.

### L'éducation de la jeunesse et la formation professionnelle

Dans les secteurs d'EEJ et de la FIP, deux consultants avaient initialement été recrutés pour conduire les diagnostics. Cette consultation n'ayant pas permis d'obtenir les résultats attendus, le GRET a changé la méthode en procédant par des diagnostics « à dire d'acteurs ».

Les acteurs locaux ont été formés à la méthodologie du diagnostic, et ont mené eux-mêmes l'exercice. Les conclusions ont été débattues collectivement lors d'ateliers de concertations (cf. verso de ce document). Une fois les constats validés, un plan d'action a été élaboré, pour chaque arrondissement pour la jeunesse, et à l'échelle des quatre arrondissement pour la formation professionnelle.

### VOLETS D'INTERVENTION DU PROJET MICAB 2

- Réalisation de **diagnostics et des plans d'actions** dans le secteur de la Jeunesse, de la Formation et l'Insertion professionnelle, et l'Aménagement urbain
- Mise en place d'**instances sectorielles de concertations** réunissant les acteurs locaux
- Réalisation d'au moins **40 actions concrètes** s'inscrivant dans les priorités dégagées
- **Renforcement des capacités** des acteurs locaux à travers la formation en stage, la formation-action, le coaching et les échanges des pratiques



Atelier de formation sur la conduite d'un diagnostic



Atelier local de l'arrondissement de Talangaï sur l'Encadrement et l'Education de la Jeune



Atelier local de l'arrondissement de Makélékélé sur la Formation et l'Insertion Professionnelle



En vert, les quatre arrondissements de la capitale concernés par le projet Micab 2

## Le processus de concertation avec les acteurs locaux

Pour favoriser le dialogue entre les acteurs locaux autour des problématiques sectorielles, des instances de concertation sectorielles ont été mises en place dans chaque arrondissement. Ces instances fonctionnent à deux niveaux :

■ **L'atelier local d'arrondissement (ALO)** : espace de concertation élargie regroupant 40 acteurs. Il a mandat de valider l'ensemble de la production dans le secteur.

■ **Le groupe de travail sectoriel (GTs)**: espace restreint de concertation regroupant 10 acteurs au maximum issus de l'atelier local. Il a mandat de produire la réflexion à faire valider en atelier local.

La démarche de concertation commence progressivement à avoir un effet visible sur les pratiques des organisations de la société civile et les services techniques. Par exemple, dans l'arrondissement de Talangaï, les acteurs locaux se sont appropriés la démarche et ont lancé une réflexion sur la mise en place d'un cadre de concertation autour des problématiques des jeunes dans leur territoire.

## Le renforcement des capacités des acteurs

Un plan de renforcement des capacités a été élaboré en mai 2013. Ce plan, qui est mis à jour au fur et à mesure de l'arrivée des nouveaux acteurs et de l'avancement des activités, a été élaboré à partir d'une première synthèse des besoins en formation des agents des 4 mairies d'arrondissements.

Des sessions de formation et d'accompagnement ont été réalisées autour de 7 modules, notamment l'animation de réunions, l'organisation du travail en équipe, la réalisation d'un diagnostic rapide des problématiques locales, et le montage de projet

### L'avancée du projet en chiffres

**12 Ateliers Locaux réalisés, avec 395 participants, sur la jeunesse et la formation professionnelle**

**4 Ateliers Locaux, avec 136 participants sur l'Aménagement Urbain**

**21 réunions de travail des Groupes Sectoriels sur les trois secteurs**

**31 sessions de formation et d'accompagnement**

## La mise en place d'un fonds d'appui aux initiatives sectorielles locales

Les associations et services techniques locaux ont été consultés à partir d'août 2014, pendant les ateliers locaux, sur les règles et principes généraux du fonds d'appui. Ensuite, les agents des quatre mairies ont été formés sur la mise en place du fonds, et en ont élaboré les lignes directrices.

Le fonds d'appui se décline en deux volets : un fonds pour soutenir les initiatives d'encadrement et d'éducation des jeunes et un fonds pour soutenir les initiatives d'aménagement des quartiers. Il sera lancé dans les semaines à venir.

### PAROLE D'ACTEURS

**Jean Médard MALONGA (Inspecteur de jeunesse)**: « Aller sur le terrain dans le cadre du diagnostic rapide, a été une chose importante. Nous avons découverts des choses que nous ne connaissions pas »

**Armand MISSONSSA (agent du haut commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale)**: « J'avais déjà réalisé des diagnostics. Mais la découverte d'un guide d'entretien m'a beaucoup servi.. Avant j'allais du coq à l'âne »

**Jean Claude MOUMBELE (Inspecteur de Jeunesse)**: « Nos yeux qui, hier ornaient seulement nos têtes, cette fois-ci nous ont servi à mieux faire de l'observation d'une infrastructure »



Débriefing du GTs de Makélékélé après le travail terrain sur la conduite d'un diagnostic



Séance de suivi de diagnostic avec le groupe de travail sectoriel de Mfilou

AVEC LE SOUTIEN DE :



Le contenu de la présente fiche de projet relève de la seule responsabilité du GRET et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement.

**CONTACT : Représentation du GRET au Congo**

17, av. de la base aérienne, Batignolles, Moungali, Brazzaville  
tel : +242 05 551 51 05 / e-mail : reiye@gret.org

[www.gret.org/Congo](http://www.gret.org/Congo)

**Contact au Congo** : Reiye Gandzounou  
**Contact au siège** : Renaud Colombier

Pour en savoir plus sur le projet, consulter la page internet : [www.gret.org/projet/micro-projets-communiaux-et-associatifs-a-brazzaville-phase-ii/](http://www.gret.org/projet/micro-projets-communiaux-et-associatifs-a-brazzaville-phase-ii/)

Présent au Congo depuis 2002, le GRET est une ONG française de solidarité internationale, qui agit depuis 35 ans du terrain aux politiques, pour lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Congo

GRET